

- Une classe de l'école élémentaire a été refaite pendant les vacances scolaires.
- Concernant les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) appelées aussi TAP (Temps d'Activité Périscolaire), Monsieur Cédric CHARGRASSE est parti et c'est Madame Eloïse ROCHE, recrutée par l'ADRM, qui le remplace. Les salles communales situées au 1^{er} étage de la mairie seront mises à leur disposition non seulement après l'école mais aussi après le repas à la demande de l'ADMR.
- Madame le Maire, informe qu'il a été demandé à l'ADM le coût des NAP ou TAP 2014 /2015 pour la commune. L'ADMR, travaillant par année civile, n'a pu donner qu'une estimation, soit environ 3 000 € jusqu'en juillet.
- il est signalé que les couleurs du jeu de la marelle située dans l'école élémentaire s'effacent. Un courriel sera fait à l'entreprise ayant effectué la peinture pour remettre en conformité.
- Un artisan a demandé si les panneaux directionnels des entreprises, installés sur la commune, existent toujours. Une demande est à faire à la mairie et les panneaux seront mis en fonction de la place. Celui qui se situait devant l'épicerie et qui a été abîmé va être remplacé. Pour tout panneau directionnel dans la zone artisanale, la demande est à faire auprès de la Communauté de Communes Val de Norge.
- Travaux ayant été réalisés sur la commune suite à des dégradations ou à l'usure :
 - Des bornes à incendie ont été ouvertes rue des Écoles : la facture d'eau va s'alourdir,
 - Le Mille Club a été incendié et détérioré : il a fallu prévoir les réparations pour empêcher l'introduction de personne au 1^{er} niveau,
 - Le lavoir du Basmont a été abîmé (tuiles cassées),
 - Le volet forcé de la bibliothèque a été réparé,
 - Des luminaires, à l'extérieur de l'ERL, vont être remplacés, étant actuellement à terre et détériorés,
 - Des chasses d'eau aux écoles et à l'ERL ont été réparées, voire remplacées,
 - La porte automatique de la mairie ainsi que les fenêtres ont été réparées.
 - Du mobilier pour les écoles a été acheté et monté,
 - La sécheresse a favorisé la pousse des mauvaises herbes durant les vacances d'été. Depuis leur retour, les agents communaux sont sur le terrain quotidiennement,

La séance est levée à 20h55

Fait et délibéré à RUFFEY-lès-ECHIREY, le 31 août 2015

Madame le Maire,
Nadine MUTIN



Nadine Mutin